

Enquête publique sur le projet de Révision Allégée n°1 du P.L.U. de la commune de BOUILLY (Aube)

Monsieur le Maire de Bouilly a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de Révision Allégée n°1 du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.).

L'objectif de cette Révision Allégée n°1 du PLU est d'adapter le zonage à la réalité cadastrale de l'emprise de la Compostière de l'Aube. A cet effet, Monsieur Guy DOUSSOT a été désigné par le Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne comme commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie de Bouilly du **Lundi 1^{er} Février 2021 au Mercredi 3 Mars 2021** aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le commissaire enquêteur recevra à la mairie de Bouilly (42 bis rue de l'Hôtel de ville, 10 320 BOUILLY) :

- Le Lundi 1^{er} Février 2021 de 9h00 à 11h30 ;
- Le Mercredi 10 Février 2021 de 14h30 à 17h00 ;
- Le Samedi 20 Février 2021 de 9h00 à 11h30 ;
- Le Mercredi 3 Mars 2021 de 14h30 à 17h00.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier est consultable en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture par prise de rendez-vous téléphonique avec le secrétariat de mairie en raison de la crise sanitaire, ou sur le site internet de la commune à l'adresse suivante : www.mairie-de-bouilly.fr

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de Révision Allégée n°1 du P.L.U. pourront être consignées :

- Sur le registre d'enquête déposé à la mairie de Bouilly.
- Par écrit au commissaire enquêteur : Mairie de Bouilly, 42 bis rue de l'Hôtel de ville, 10 320 Bouilly).
- Par mail en spécifiant en objet qu'il s'agit de l'enquête publique : mairie.bouilly@wanadoo.fr

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie de Bouilly, aux jours et heures habituels d'ouverture, dès leur réception, par prise de rendez-vous téléphonique avec le secrétariat de mairie en raison de la crise sanitaire.

Benoît GROUX

Maire

